

Note introductive du Facilitateur du PFBC - Session des partenaires du PFBC en appui au Burundi  
en marge de la Conférence extraordinaire de la COMIFAC

15 janvier 2015 de 16h30 à 19h30

Star Hôtel, Bujumbura,

Excellence Monsieur le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC,  
Excellence Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de l'Aménagement du  
Territoire de la République du Burundi,  
Mesdames, messieurs les Représentants des pays de l'espace COMIFAC  
Mesdames, Messieurs les partenaires du PFBC,  
Mesdames, Messieurs,

Je saisi cette occasion pour présenter Au nom du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et de la Facilitation des États-Unis du PFBC, à Son Excellence Monsieur le Ministre et au Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, nos vœux de paix et de prospérité. Ces vœux vont également à l'endroit de tous les partenaires ici présents. Nous nous réjouissons de vous avoir présents en ce lieu. C'est une occasion pour réfléchir, se concerter dans l'esprit du Partenariat en faveur du plein succès des autorités Burundaises dans ces activités de conservations et gestion durable de ces écosystèmes.

C'était avec un agréable plaisir pour l'équipe de la Facilitation du PFBC de travailler étroitement avec le Burundi anticipant au relais de la présidence en exercice de la COMIFAC. Permettez moi de partager avec vous quelques activités dont la Facilitation souhaiterait réaliser avec le Burundi avant la fin de notre mandat.

1. Planifier ensemble la 15<sup>ième</sup> Réunion des Partenaires du PFBC sur les services éco systémiques aussi bien que des activités connexes.
2. Conformément à une priorité de la Facilitation du PFBC sur la participation active de la société civile, elle contribuera à concrétiser l'engagement de la CEFDHAC au sein de la présidence Burundaise de la COMIFAC
3. Plaidoyer au sein du Partenariat à appuyer la présidence Burundaise à adresser des dossiers stratégiques sous régional, entre autres :
  - Financement sécurisé de la COMIFAC,
  - Plan de convergence révisé de la COMIFAC,
  - Rayonnement, visibilité internationale de la COMIFAC,
  - Relations avec les Institutions et organisation régionale, exemple CEEAC-COMIFAC
4. Accompagner la participation active du Burundi au sein du Conseil de Direction du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC), donc le Burundi devient membre statutaire du Conseil de Direction dès sa prise de fonction en tant président en exercice de la COMIFAC
5. Accompagner le Burundi dans son adhésion au RAPAC et Planifier ensemble avec le RAPAC et le Burundi à utiliser le Guide d'utilisation des terres pour renforcer le Plan stratégique transfrontalier de coopération - Kibira - Nyungwé.

Nous souhaitons plein succès au Burundi et sommes impatients d'écouter vos conseils et suggestions.

La Facilitation des États-Unis plaide en faveur des institutions fortes dont les rôles et responsabilités sont clairement établis, nous voulons relever l'urgence de la clarification des rôles entre la COMIFAC et la CEEAC et espérons en l'appui de la Présidence du Burundi dans ce dossier.

La protection et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale constituent aujourd'hui un enjeu mondial du point de vue aussi bien de la protection de la biodiversité, du réchauffement climatique que de l'amélioration des conditions de vie des populations. Compte tenu de cet enjeu crucial, La Facilitation des États-Unis continue de souligner et plaider en faveur du leadership Institutionnel et organisationnel de la COMIFAC, de la CEFDHAC pour faire face aux menaces critiques pour les forêts d'Afrique Centrale et la biodiversité dans le but ultime de faire avancer la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières de la région.